

PROGRAMME DE FORMATION LE DOCUMENT UNIQUE D'ÉVALUATION DES RISQUES PROFESSIONNELS (DUERP)

MAJ 14/05/2024

Objectifs :

- ❖ Comprendre l'utilité du DUERP
- ❖ Organiser la collecte des informations, en y associant les professionnels
- ❖ Préciser la nature et les lieux d'intervention des différents professionnels
- ❖ Identifier les risques professionnels encourus (y compris psychosociaux)
- ❖ Coter les risques retenus (gravité, fréquence, criticité)
- ❖ Repérer les mesures de prévention déjà mises en place et en proposer des complémentaires
- ❖ Rédiger ou actualiser le document unique
- ❖

Programme :

S'approprier une méthodologie

- ❖ Sensibilisation aux notions de dangers, dommages et risques
- ❖ Les 6 étapes de l'élaboration du DUERP et donc de la démarche de prévention des risques professionnels
- ❖ Présentation et validation du système de cotation et du livrable final (format - affichage ...)
- ❖

Identifier les dangers, évaluer et classer les risques, identifier les moyens de prévention - en présentiel

- ❖ Atelier participatif pour identification et validation des dangers (en mode normal et accidentel) : risques déjà identifiés et complément
- ❖ Atelier participatif pour évaluer, coter et classer les risques
- ❖ Atelier participatif pour formaliser les moyens de prévention actuels
- ❖ Atelier participatif pour recueillir les suggestions d'amélioration en vue de l'établissement du plan d'actions de prévention
- ❖
- ❖ **Rédiger, communiquer et faire vivre le DUERP**
 - Finalisation et validation par la direction du DUERP et du plan d'actions de prévention
 - Mode(s) de diffusion interne et consultation externe
 - Suivre son plan d'actions de prévention et mettre à jour son DUERP
 -



Durée :

Prix : 450,00 €

Public : Managers - DRH - Responsables ou référents QSE (Qualité Sécurité Environnement)
Cadres – Responsables et Coordinateurs d'Equipes

Prérequis : Managers - DRH - Responsables ou référents QSE (Qualité Sécurité Environnement) Cadres – Responsables et Coordinateurs d'Equipes

Moyens pédagogiques :

- ❖ La formation se réalisera dans des locaux mis à disposition sur site. Une salle aménagée pour accueillir l'ensemble des participants et le formateur, sera mise à disposition à la date prévue.
- ❖ L'ensemble du matériel pédagogique est fourni par le prestataire de formation (matériel de projection, supports pédagogiques, et documents pour les stagiaires...).
- ❖ Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant.

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Active et participative.
- ❖ Travaux de recherche et de construction de connaissances et d'outils en groupes partant de la fonction, des connaissances et l'expérience professionnelle des stagiaires.
- ❖ Analyse de situations professionnelles.
- ❖ Contextualisation-décontextualisation-recontextualisation (en lien avec des situations cliniques au sein de l'établissement).
- ❖ Auto évaluation, évaluation individuelle réflexive et collective.

Modalités de suivi :

En début de formation : Un Questionnaire préformation permettra au formateur d'apprécier les connaissances des participants. Ces informations seront un des éléments de référence pour la réalisation du bilan de fin de formation.

En cours de formation : Le formateur procède à des évaluations, en fin de modules, afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe.

Bilan de fin de formation : Un Questionnaire post formation permettra au formateur d'établir un bilan de fin de formation.

Par ailleurs, une évaluation générale de la qualité de notre prestation sera faite en présence du formateur, et dans la mesure de leur disponibilité, d'un cadre de l'établissement ou du directeur des soins. Ce bilan a pour objet de recueillir le niveau de satisfaction des participants.

Un certificat de réalisation sera délivrée à chaque participant

Validation : Un certificat de réalisation, avec la validation des objectifs, sera délivrée à chaque participant

Nos formateurs :

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et.
Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ».

Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de

contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr